



## PROJET DE DELIBERATION

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 2 JUIN 2008

OBJET : TRAVAUX DE RESTRUCTURATION DES CHAUSSÉES ET DES TROTTOIRS - CAMPAGNE 2008 -  
AUTORISATION A M. LE DEPUTE-MAIRE A SIGNER LE MARCHE N° 08/051

COMMISSION : BÂTIMENTS, TRAVAUX, POLITIQUE DE LA VILLE ET TRANSPORTS

Du : 27 MAI 2008

RAPPORTEUR : GEORGES ROUBAUDI

Les défauts de maintenance et d'entretien du réseau viaire communal pendant de nombreuses années, accentués par l'intensification du trafic routier, ont eu pour constat un état de dégradations général des revêtements des chaussées et des trottoirs. La démarche entreprise ces sept dernières années a permis d'améliorer la situation en restructurant plus de la moitié du patrimoine de la voirie communale.

Il convient de poursuivre ces opérations et d'étendre le champ d'actions en y intégrant des enjeux s'inscrivant dans une démarche de développement durable :

- sécuriser tous les modes de déplacements par la réfection des revêtements et des dispositifs réduisant la vitesse de circulation ;
- rendre accessibles les espaces publics conformément à la législation (élargissement de trottoirs, création de surbaissés au droit des traversées piétonnes...) ;
- développer les modes de déplacements alternatifs à la voiture en application du Plan de Déplacements Urbains (Transport en Commun en Site Propre (T.C.S.P.), 2 roues...) ;
- améliorer le cadre de vie des résidents par des aménagements qualitatifs durables répondant à leurs attentes ;
- développer les innovations technologiques respectueuses de l'environnement.

Il est donc envisagé de programmer, chaque année, des interventions sur plusieurs axes, réparties équitablement sur chaque secteur du territoire communal en fonction de l'état de vétusté de leurs revêtements et des problèmes d'insécurité constatés, représentant un linéaire de 15 km environ.

LUNDI 2 JUIN 2008

QUESTION (SUITE) N°39

Pour la réalisation de ces travaux, un avis d'appel public à la concurrence sous la forme d'un appel d'offres ouvert n° 08/051 (articles 33 et 57 à 59 du Code des Marchés Publics) a été lancé le 13 mars 2008. Les caractéristiques de cet appel d'offres sont les suivantes :

- Marché simple
- A lot unique
- Montant estimé des travaux : 4.250.000 € HT, soit 5.083.000 € TTC
- Sur bordereau de prix unitaires
- Durée des travaux : 8 mois

#### **Consistance des Travaux :**

##### 1) Chaussées

- rabotage de la couche de roulement et le reprofilage de la chaussée,
- exécution d'une couche d'accrochage sur la couche de base de la chaussée,
- mise en oeuvre d'un béton bitumineux semi-grenu 0/10 sur 5 cm d'épaisseur,
- mise en œuvre dans certains cas d'enrobés aux propriétés acoustiques ou anti-orniérantes,
- mise à niveau de tous les ouvrages de voirie (regards, bouches à clé...),
- rétablissement de la signalisation horizontale.

##### 2) Trottoirs

- création ou réfection complète ou partielle de trottoirs, y compris les revêtements,
- abaissement de bordures au droit des traversées piétonnes, y compris la démolition / reconstruction de la structure,
- élargissement ponctuel ou complet des trottoirs pour l'obtention d'un cheminement piéton de largeur minimale 1,40 m.

##### 3) Prestations annexes

- dépose / repose ou remplacement de mobiliers urbains,
- création de réseaux de collecte des eaux pluviales, y compris regards et caniveaux,
- pose de fourreaux, y compris les chambres de tirage,
- installation de chantier,

- mise en place d'une signalisation de chantier conforme aux instructions interministérielles.

La Commission d'Appel d'Offres, dans sa séance du 13 mai 2008, a décidé d'attribuer le marché n° 08/051 à l'Entreprise SACER SUD-EST pour un montant de 3.581.383,13 € TTC.

**La Commission des Bâtiments, Travaux, Politique de la Ville et Transports, dans sa séance du 27 mai 2008, a été consultée.**

**En conséquence, le Conseil Municipal est appelé à :**

**1°) - prendre acte de la décision de la Commission d'Appel d'Offres, en date du 13 mai 2008, d'attribuer le marché n° 08/051, à l'Entreprise SACER SUD-EST pour un montant de 3.581.383,13 € TTC ;**

**2°) - autoriser Monsieur le Député-Maire, ou à défaut l'Adjoint délégué aux Bâtiments, Travaux, Voirie, Circulation et Stationnement, à signer le marché n° 08/051 avec l'Entreprise SACER SUD-EST ;**

**3°) - décider que la dépense résultant de cette opération sera prélevée dans le budget de la Ville de Cannes, section investissement, nature 2315.**

## ANNEXE

### RESTRUCTURATION DE CHAUSSEES ET DE TROTTOIRS CAMPAGNE 2008 Liste des rues

#### > *Traitement de la chaussée et des trottoirs*

- Avenue Alexandra  
Traverse Bel Air
- Avenue Beauséjour
- Rue Bobillot
- Rue Eugène Brieux
- Avenue Camp Long
- Traverse de la Colline
- Bd de la Croisette - voie nord - entre Reine Astrid et Alexandre III
- Rue Cros Vieil
- Rue Esprit Violet  
Rue Félix Faure  
Rue Fénelon
- Rue Joseph Flory
- Avenue Grosso
- Bd Guynemer
- Avenue du Petit Juas - entre Parking Vauban et Rond Pont Gérard Philippe
- Traverse Petit Juas  
Rue Lalanne  
Rue Latour Maubourg  
Rue Leandre Sardou
- Avenue de Madrid
- Avenue Maréchal Juin - entre Alexandre III et Rond Point des Gabres  
Rue Henri Paschke  
Rue Pons  
Rue du Pont Romain  
Rue des Suisses
- Rue Ricord Laty  
Rue Roumanille  
Rue Serrailier  
Bd de la Source
- Rue St Jean
- Traverse St Jean
- RueStJinJin  
Rue St Vincent de Paul
- Traverse Ste Marie  
Avenue Saissy
- Avenue Windsor

#### > *Traitement de la chaussée uniquement*

- Avenue de la Californie  
Avenue Maréchal Koenig
- Bd Oxford - entre Annam et Cézanne
- Traverse Négrin

> ***Traitement des trottoirs uniquement***

- Bd de Lorraine
- Avenue André Chaude
- Rue des Tignes
- Avenue Michel Jourdan - entre Tonner et Troncy, entre Ste Rosalie et Vercors, et entre Ecole Bocca Nord et Le Cannel
- Avenue Francis Tonner - entre Square Mores et l'école Bocca Parc
- Avenue Docteur Picaud - entre Vallombrosa et Jean deNoailles
- Rue Caire
- Avenue Vallauris - entre Léandre Sardou et Saissy